

SÉANCE **EXTRAORDINAIRE** du Conseil municipal de Grande-Rivière tenue à l'hôtel de Ville de Grande-Rivière, le **lundi 16 décembre 2019 de 19 h à 19 h 10**, sous la présidence de son Honneur le maire monsieur **Gino Cyr**.

2019-12-16

SONT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Mesdames Valérie Langelier et Lucie Nicolas, Messieurs Christian Moreau, Léopold Briand, Gaston Leblanc et Denis Beaudin.

EST AUSSI PRÉSENT : Monsieur Kent Moreau, Directeur général.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. Adoption des prévisions budgétaires 2020 de la Ville de Grande-Rivière
2. Période de questions
3. Levée de la séance

+++++

291.12-19 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 DE LA VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

ATTENDU qu'en vertu de l'article 474 de la Loi sur les Cités et Villes, le conseil municipal doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

POUR CES RAISONS,

Il est dûment proposé par : **Gaston Leblanc**

et résolu à l'**UNANIMITÉ** des membres présents

QUE : Le conseil municipal adopte, par les présentes, les prévisions budgétaires 2020 au montant de 6 376 650 \$ dont les détails sont les suivants :

CHARGES

- Administration générale	900 650 \$
- Sécurité publique	486 400 \$
- Transport	921 750 \$
- Hygiène du milieu	1 193 400 \$
- Santé et bien-être	61 000 \$
- Aménagement, urbanisme et développement.....	428 100 \$
- Loisir et culture	437 550 \$
- Frais de financement, Autres activités financières, Immobilisations et Fonds réservés.....	1 947 800 \$
TOTAL	6 376 650 \$

REVENUS

	- Taxes	3 561 613 \$
	- Paiement tenant lieu de taxes	443 001 \$
2019-12-16	- Transferts de droits	665 000 \$
	- Transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts	1 293 749 \$
	- Service rendus	228 000 \$
	- Imposition de droits	66 000 \$
	- Intérêts	106 000 \$
	- Autres revenus	13 287 \$
	TOTAL	6 376 650 \$

----- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire annonce la période de questions mise à la disposition des citoyens.

292.12-19 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par : **Denis Beaudin**

et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : L'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée.